

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2013

---

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1499)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CE293

présenté par  
M. Baupin, Mme Allain et Mme Bonneton

-----

### ARTICLE 27

Compléter l'alinéa 44 par le signe et les mots :

" , ainsi que la possibilité d'aménager un stationnement sécurisé pour les vélos ; "

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à intégrer dans le diagnostic technique global l'étude de la possibilité d'aménagement de stationnements sécurisés pour les vélos dans les parties ou équipements communs d'un immeuble.